



Tentative d'arnaque à l'emploi

Par **Fleu59**, le **15/05/2019** à **13:55**

Bonjour,

Ayant besoin d'argent j'avais posté une annonce sur un site de garde d'enfants (occasionnellement; « argent de poche ») j'ai été contacté par un prétendu père de famille qui venait dans ma région pour 35 jours avec sa famille pour « le boulot ». A priori rien de suspect je le recontacte. On met les choses en place et il m'envoie un chèque. Il me dit d'aller le déposer à la banque et ensuite de prélever une certaine somme pour un livreur qui devait livrer je ne sais quoi. Je dépose le chèque à la banque mais certaines choses me paraissent suspectes. Avant d'y aller je fais différentes recherches internet. Rien n'apparaît. Puis hier soir (14/05/19; j'ai déposé le chèque dans la journée) j'ai eu comme une « illumination » je tape son numéro de portable dans la barre de recherche (le SEUL truc auquel j'avais pas pensé) et je remarque que ce numéro est connu pour différentes arnaques mais toujours plus ou moins de la même manière. Ce matin à l'ouverture de la banque (15/05/19) j'appelle et leur dit que je viens sûrement de me faire arnaquer. PAR CHANCE LE CHÈQUE N'ÉTAIT PAS ENCORE ENCAISSER. Je leur dit qu'ils peuvent le détruire. Puis en raccrochant je bloque son numéro. Il me rappelle en numéro masqué (je ne décroche pas me doutant que c'était lui. Il me laisse cependant un message en me disant qu'il va déposer plainte contre moi et qu'il a fait opposition pour le chèque (qui je rappelle n'a pas été encaissé).

Va-t-il vraiment déposer plainte ou alors s'est juste pour me faire peur ?

Je risque quelque chose ?

Dois-je porter plainte moi aussi pour me protéger ?

Cet homme se dit franco-italien et vit à Ajaccio. Il a un accent au téléphone. Ses mails étaient accompagnés de trois photos qui disaient être ses deux filles; sa femme et son fils.

Aidez-moi s'il vous plaît.

Par **jodelariege**, le **15/05/2019** à **14:17**

bonjour ; aucune crainte à avoir :il s'agit bien d'une arnaque au travail:le mot "boulot", le paiement avant d'avoir travaillé ,la demande de renvoyer une partie du montant du chèque(en bois bien entendu ou volé...)=arnaque ultra connue.

tapez sur votre ordinateur "arnaque à l'emploi " et vous aurez plein d'autres exemples basés sur un paiement par chèque avant d'avoir l'emploi et le renvoie systématique d'une somme d'argent à l'arnaqueur.... ouf pour vous!

Par **Fleu59**, le **15/05/2019** à **21:13**

Merci pour votre réponse. Quand j'ai appelé ma banque pour leur avertir ils m'ont dit qu'en effet c'était l'arnaque la plus fréquente.

Puisque je n'ai aucune crainte à avoir je n'ai pas besoin de déposer plainte ? Il voulait juste me faire peur je pense ?

Par **jos38**, le **15/05/2019** à **23:05**

bonsoir. non.ne portez pas plainte . personne ne paie un employé avant qu'il travaille. ne répondez plus au téléphone ni aux sms. l'affaire va s'arrêter d'elle-même quand il verra que vous n'êtes pas tombée dans le panneau.

Par **Fleu59**, le **16/05/2019** à **00:45**

Ok jos38 merci pour votre réponse. Comme précisez j'ai bloqué son numéro dès que j'ai raccroché avec la banque après les avoir appelé. Il a essayé de me recontacter en numéro masqué du coup puis m'a laissé un message sur ma messagerie voyant que je ne décrochais pas. Dans ce dernier il me dit qu'il va aller porter plainte contre moi et qu'il a fait opposition pour le chèque.

Mais j'imagine qu'il voulait juste le faire peur après tout pourquoi irait-il porter plainte alors que c'est lui l'arnaqueur et donc en faute... puis ça m'étonnerait qu'on puisse faire opposition sur un chèque qui n'a pas été encaissé. J'imagine qu'il va passer à une autre victime... j'espère qu'elle ne tombera pas dans le panneau ou qu'elle s'en rendra compte avant...